

Ens 1995
Intérêt R

88*B04 - FORT D'ARCHES

Dernière modification le 03/08/2022

Surface (HA) : 44,64

Communes : Pouxoux

Fort militaire isolé dans la forêt dominant la vallée de la Moselle. Construit en 1880, abandonné depuis quelques décennies, il renferme de nombreuses salles souterraines taillées dans le grès. Cet édifice abrite, en hiver, pas moins de 9 espèces de chiroptères dont 4 inscrites à l'annexe II et notamment la Barbastelle d'Europe.

Anciennes données

Milieu physique

Altitude : 470-480 m.

Etage collinéen.

Géologie : grès.

Historique

Période de construction : 1880-1895.

Dégradations constatées

Surfréquentation - vandalisme fréquent car le site est facilement accessible par une route forestière (bois de Rebaumont).

Menaces

Banalisation.

L'entrée du fort a été murée puis fracturée, mais l'accès reste assez délicat, évitant ainsi quelques dérangements néfastes aux chauves-souris.

Destruction des colonies de chiroptères présentes si le dérangement devient trop important.

Réglementation

Rien à signaler.

Servitudes

Terrain militaire.

Proximité du captage d'eau potable de Pouxoux, situé 250 m. à l'est (présence du périmètre de protection du captage de "Rein Bru").

Activité sur site

Site peu exploité.

Activité des environs

Boisements avec sylviculture.

Documentation

Visite de terrain CSL le 26/01/1995

Fiche ZNIEFF n° XX/XX (N° non encore attribué) : SCHWAAB F., 1994.

Critères de bioévaluation

Intérêt faunistique

(★★★★☆)

Trois espèces de chiroptères ont élu domicile au sein de cet ouvrage militaire désaffecté : les Vespertillons de Daubenton , à moustaches et le rare Grand murin. Ce dernier est inscrit sur l'annexe II de la directive habitats (CEE). Ce fort abrite en hiver de petites colonies dont une de Grand murin et des Vespertillons en hibernation aussi.

Rareté

(★★★★☆☆)

Les forts et leur salles souterraines pallient à l'absence de milieux souterrains dans le grés vosgien et permet ainsi l'installation des chiroptères. Site dont les espèces possèdent une valeur écologique marquée dans le sens de la Directive "HABITATS" européenne CEE 92.43 et dont la prise en compte pour le réseau "Natura 2000" serait souhaitable.

Diversité des habitats

(★★☆☆☆☆)

Représentativité

(★★☆☆☆☆)

Degré de conservation

(★★★★☆☆)

Superficie

(★★☆☆☆☆)

Critères complémentaires

Contiguïté avec d'autres milieux

(★★★★☆☆)

Le fort est isolé dans une forêt dominant la vallée de la Moselle.

Réseau

(★★★★☆☆)

Les forts sont nombreux dans le secteur d'Epinal.

Attrait intrinsèque et paysager

(★☆☆☆☆)

Evolution potentielle du site

(★☆☆☆☆)

Fermer le site.

Pression anthropique

(★★★★☆☆)

Important vandalisme dans le fort, l'accès pour les "visiteurs" est relativement aisé avec la proximité de la route forestière.

Structure foncière

(★★★★☆☆)

Propositions d'intervention

Maîtrise foncière

Acquisition (programme LIFE).

Maîtrise d'usage

Ou mise en place d'une convention avec la mairie de Pouxoux en vue de protéger le site dans le cadre du programme LIFE.

Accueil du public

Statu quo.

Limitation de la fréquentation : protection par la fermeture de l'entrée principale. Ceci semble nécessaire pour éviter le dérangement de la faune surtout en hiver.

Coûts d'intervention

Type d'intervention	Surface (ha)	Coût initial	Coût d'entretien
Pris en compte dans le programme LIFE	40	0	0

Inventaire parcellaire

Commune(s)	Lieux-dits	Sections	Parcelles	Surfaces	Propriétaires
Pouxoux	Robaumont	D 2	585	32,28	Etat - Défense
Pouxoux	Robaumont	D 2	586	12,36	Commune de Pouxoux